



Extrait
des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 1^{er} avril 2025 à 19 h 30

Convocation du 27 mars 2025

Sous la présidence de M. DERUDDER Germain, Maire

Nombre de conseillers :

En exercice.....23
Présents19
Procurations4

Membres présents : Mmes et MM. NEUMAYER Laurence, FROEHLINGER Didier, MULLER Christiane, SOTGIU Mario, LOMBARDI Mario, ZUSCHROTT Franz, PACIELLO Virginie, WEBER Jean-Marc, KOMAC Geoffroy, BOSLE Emilie, DIEUDONNE Myriam BACH/HUART Christelle, MARGHERITA Michel, SCHLUUPP Loïc, DANN Daniel, THILLEMENT Céline, KIEFFER Annick et GIGLIA Emmanuel.

Membres absents excusés : Mmes BOURGUIGNON Magali (procuration à NEUMAYER Laurence), SPINDLER Annette (procuration à SOTGIU Mario), SCHIFFER Isabelle (procuration à FROEHLINGER Didier) et M. SCHAEFFER Yves (procuration à MULLER Christiane).

Mme MIHELIC Patricia, Adjoint Administratif Principal de 1^{ière} classe est nommée secrétaire de séance

POINT N°9 – Mise en place d'un assistant germanophone

POINT N°9-1 – Mise en place d'un assistant germanophone dans les 2 écoles
DE2025_04_01_91

Les écoles maternelle et primaire d'Oeting ont adopté à l'unanimité, lors de leurs conseils d'école du mois, qui se sont tenus respectivement les 17 mars 2025 et 20 mars 2025, la mise en place d'un assistant éducatif germanophone à compter de la prochaine rentrée scolaire de septembre 2025.

En partenariat avec les services du conseil départemental de la Moselle et de l'éducation nationale, la commune d'Oeting va recruter un assistant germanophone, qui interviendra dans les écoles maternelle et élémentaire de la commune, à compter du 1^{er} septembre 2025.

L'assistant germanophone accompagne l'enseignant dans la mise en œuvre de l'apprentissage de l'allemand ; l'objectif est d'entrainer les élèves à l'écoute et à la communication orale, afin de les familiariser à la culture allemande.

Il n'y a pas d'avis donné par l'éducation Nationale.

Vu l'avis favorable du conseil d'école de la Maternelle du 17 mars 2025,

Vu l'avis favorable du conseil d'école de l'élémentaire du 20 mars 2025,

Après l'exposé de M. le Maire,
Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré ;

Décide à l'unanimité

De valider l'intervention d'un assistant germanophone en école maternelle et élémentaire à compter du 1^{er} septembre 2025.

Maire, Germain DERUDDER

Oeting, le 7 avril 2025

Le Secrétaire de séance, Mme Patricia MIHELIC

Le Maire,

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché,

- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.